

COMMUNIQUÉ

de presse



Charnay, le 4 février 2022

Travaux

La rénovation de l' éclairage public se poursuit

Après la pose de 67 nouveaux candélabres dans la Grande rue de la Coupée (la plus consommatrice en électricité) en fin d'année dernière, l'entreprise la SMEE interviendra ce mois-ci dans différentes rues et quartiers de Charnay.

Pour rappel, la ville a entrepris la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public. Une démarche volontariste de maîtrise des consommations énergétiques dans un contexte de flambée des coûts de l'énergie, avec une hausse de 65% des tarifs pour la commune depuis le dernier trimestre de l'année 2021.

UN TRIPLE OBJECTIF

Avec près de 90% du parc vétuste ou irréparable, le renouvellement des équipements était une priorité pour la ville. Les objectifs de ce chantier sont multiples : la maîtrise des dépenses, la sécurité et le confort de tous les Charnaysiens et la protection de l'environnement.

1/ L'efficacité énergétique : le remplacement des luminaires anciens par des luminaires de technologie LED permettra de **diviser par 3 leur consommation électrique**.

2/ La sécurité et le confort sont également des enjeux majeurs de cette rénovation. Les nouveaux équipements permettront d'**apporter à nouveau de la lumière dans les quartiers qui en étaient privés** du fait de la vétusté des équipements. De plus, ils permettront soit d'amplifier la luminosité sur les points de passages importants et/ou estimés dangereux ou de l'abaisser sans avoir à couper totalement l'éclairage public.

3/ Enfin, la modernisation de l'éclairage va permettre de **réduire la pollution lumineuse** en privilégiant une lumière orientée uniquement vers la voirie avec des horaires adaptés grâce aux horloges astronomiques commandant automatiquement le déclenchement et l'extinction des lumières suivant le lever et le coucher du soleil.

LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Le financement de cette opération d'envergure dont le coût total est de 2 000 000€ TTC a été possible grâce à la participation importante de l'État à travers le plan France Relance notamment, et le soutien appuyé du Député Benjamin Dirx. Grâce à cette aide, le renouvellement de l'ensemble du parc sera réalisé en une année seulement.



Les différents financements :

Plan France Relance : 800 000 €

Fonds de concours Mâconnais Beaujolais Agglomération : 175 000 €

Autres financements (certificats d'énergie, Terme E, FCTVA) : 578 080€

Reste à charge pour la commune : 446 920€

COMMUNIQUÉ

de presse



Calendrier prévisionnel du mois de février

Du 1^{er} février au 15 février

- Chemin de la cave
- Chemin du Pré Collet
- Clos du Chardonnay
- Impasse de Fontaine Gard
- Résidence le Clos Valnoé
- Allée de la Charité
- Résidence Allée du Teil
- Lotissement Clos du Soleil
- Allée de la Mirandole
- Clos du Champ Fossé
- Allée du Champ Fossé
- Impasse de la Combe au Puits
- Allée du Champ Fossé
- Parking Espace de La Verchère
- Allée des Sports
- Abords école de la Verchère
- Rue de la Boucle
- Rue de Bourgogne

Du 15 février au 28 février

- Rue du 19 mars 1962 / Résidence pour Personnes Agées Les Charmes
- Allée du Conseil des Enfants
- Route de Cluny (Piétonnier)
- Impasse du Pré Bély
- Rue de la Chapelle
- Allée de la Coupée
- Rue des Neuf Clés
- Impasse des Petits Champs
- Impasse des Lauriers
- Rue de la Ronze
- Résidence le Domaine de la Ronze
- Allée de la Teppe

Contact presse

Anaïs NORMAND

Mairie - 71850 Charnay-lès-Mâcon

03 85 34 66 78 / communication@charnay.com